

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19- 052801

ND: 52408

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3230 Société : R.A.M.
☐ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre : Retraite
Nom & Prénom : EL IMAM EL ALAOUI Abdelaziz
Date de naissance : 01.06.1947
Adresse : 236, Bd M. A. V. Casa.
Tél. : 06 18873 128 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Zerouali Youssef
Médecine du Sport
Maarif Place du Marché
Tél : 05 22 25 66 80
ICE : 001665877000027

Date de consultation : 15/12/2020
Nom et prénom du malade : Fathi Fathiwa Age :
Lien de parenté : ☐ Lui-même ☒ Conjoint ☐ Enfant
Nature de la maladie : Hémochromatose + Carcinome
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 15/12/2020

Signature de l'adhérent(e) :

(Signature)

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/12/20	1	6	100	Dr. Zerouali Youssouf Médecine du Sport Maarif Place du Marché Tél : 05 22 25 36 80 ICE : 001665877000027

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur Date Montant de la Facture

PHARMACIE GRANA
LAHLOU NABIL Loubna
Lotissement Mestouna Lot. N° 39
Rue 25 N° 27 - 29 - Casablanca
Tél.: 05 22 89 48 44

15/12/20 4M,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue Date Désignation des Coefficients Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien Date des Soins Nombre AM PC IM IV Montant détaillé des Honoraires

19/12/20

215,54

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

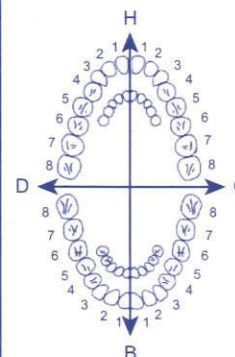
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES

Dents Traitées Nature des Soins Coefficient



COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H
25533412 21433552
00000000 00000000
D 00000000 00000000 G
35533411 11433553
B

COEFFICIENT DES TRAVAUX

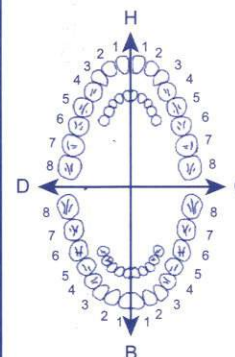
MONTANTS DES SOINS

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Dr: Youssef ZEROUALI

Universités Grenoble - Bordeaux

MEDECINE DU SPORT

Fracture - Entorse - Tendinite

MANIPULATION VERTÉBRALE

Sciatique - Dorsalgie - Torticolis

NUTRITION - DIABETOLOGIE

Régime - Surpoids - Sport

Thérapie orientée solution

الدكتور يوسف الزروالي

جامعة كرونوبل - بوردو

الطب الرياضي

كسر - فكك - التهاب عضلي

تقويم العمود الفقري

بوزلوم - ألم العمود الفقري

التغذية - داء السكري

حمية - وزن مرتفع - رياضة

علاج في اتجاه الحلول.

Rue Kadi Iass. Rés. EL Wassia

3^{ème} étage. Place du marché

(Imm Mc Donalds)- Maârif

PATENTE : N° 35719029

Tél.: 05.22.25.66.80

Casablanca le : 15/11/20 : الدار البيضاء في:

Dr. Joudi Fatima

Paracetamol 155 -

1cf Paracetamol 155 -
60,00 x 2 = 120,00

Valtaren gel (S.V)

1cf Valtaren gel -
25,00 x 4 = 100,00

Tranexol 50 (S.V)

81,00 1cf 21 -

Rauil (S.V) PHARMACIE GRANADA

LAHLOU NABIL Loubna
Rue 25 N° 27 - 29 - Casablanca
Tél.: 05 22 89 48 44

1cf Rauil -
55,40 x 2 = 110,80

Surgam 200 (S.V)

1cf Surgam 200 -

411,80

Dr. Zerouali Youssef
Médecine du Sport
Maârif Place du Marché
Tél : 05 22 25 66 80
ICE : 001665877000027

EL IMAM ELAQAUL

3230



~~Pharmacy~~

LOT: M0410
EXP: 11/2022
PPV: 60,00 DH

LOT: M0414
EXP: 11/2022
PPV: 60,00 DH

Voltasene
tasene

(2)

RANITIL®
Ranitidine 150 mg
Boîte de 20 comprimés effervescents
P.P.V. : 81,00 DH

Ranitil (A)

LOT: 20E027
PER: 05/2023
SURGAM 200MG
CP SEC B20
P.P.V. : 55DH40

LOT: 20E020
PER: 07/2023
SURGAM 200MG
CP SEC B20
P.P.V. : 55DH40

Surgam (2)

PPV: 25DH00
PER: 09/25
LOT: J2460

PPV: 25DH00
PER: 01/25
LOT: J329

} - Tramal. (4)

PPV: 25DH00
PER: 01/25
LOT: J328

PPV: 25DH00
PER: 09/25
LOT: J2460